



**ETHENEA**  
*Independent Investors*

### **Principes pour la meilleure exécution possible des contrats de client (Best execution)**

Dans le cadre de l'engagement de préservation des intérêts des investisseurs, la société de gestion a mis en place des mesures afin de garantir le meilleur résultat possible pour l'investisseur lors de la réalisation des décisions d'investissements. Si la tâche est cédée par des ordres au gestionnaire de fonds ou à un autre tiers, ceux-ci sont contractuellement tenus de respecter les mêmes normes (politique de meilleure exécution, Best execution policy) que la société de gestion. Il est prévu de contrôler ces mesures techniques avec le système IP.

Le meilleur résultat possible est mesuré tout d'abord techniquement en fonction des frais occasionnés par les activités. Les autres facteurs tels que par exemple la rapidité et la probabilité de la réalisation de contrats sont prises en compte lorsqu'ils contribuent à atteindre le meilleur résultat possible pour l'investisseur.